



Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.Financelmmo.com

Montant des droits de succession

- 1 Montant des droits de succession.
- 2 Bon à savoir.
- 3 Questions / Réponses.

1 - Montant des droits de succession.

Héritiers ou Donataires	Abattement sur		Barème	
	Succession	Donation		
Enfant ou ascendant	151 950 €	151 950 €	5 %	sur la tranche inférieure à 7 699 €
			10 %	de 7 699 € à 11 548 €
Petit enfant		30 390 €	15 %	de 11 548 € à 15 195 €
			20 %	de 15 195 € à 526 760 €
Arrière petit enfant		5 065 €	30 %	de 526 760 € à 861 050 €
			35 %	de 861 050 € à 1 722 100 €
			40 %	au delà de 1 722 100 €

Héritiers ou Donataires	Abattement sur		Barème	
	Succession	Donation		
Conjoint		76 988 €	5 %	sur la tranche inférieure à 7 699 €
			10 %	de 7 699 € à 15 195 €
			15 %	de 15 195 € à 30 390 €
Partenaire PACSE		76 988 €	20 %	de 30 390 € à 526 760 €
			30 %	de 526 760 € à 861 050 €
			35 %	de 861 050 € à 1 722 100 €
			40 %	au delà de 1 722 100 €

Héritiers ou Donataires	Abattement sur		Barème	
	Succession	Donation		
Frère et sœurs	15 195 €	15 195 €	35 %	Jusqu'à 23 299 €
			45 %	au delà de 23 299 €
Neveux et nièces	7 598 €	7 598 €	55 %	au delà de l'abattement (7 598 €)
Oncles et tantes	7 598 €	7 598 €	55 %	au delà de l'abattement (7 598 €)

Tiers (concubins par ex) Parents au delà du 4ème degré	1 520 €	1 520 €	60 %	au delà de l'abattement (1 520 €)
--	---------	---------	------	-----------------------------------

2 - La succession : Bon à savoir.

A savoir :

➤ Les abattements pour donations se renouvellent tous les 6 ans.

Héritiers ou Donataires	Succession	Donation
Personne handicapée	151 950 € *	151 950 € *

* 151 950 € d'abattement spécifique + abattement en raison du lien de parenté avec le défunt.

3 - Droit de succession : Questions / Réponses.

Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondrons dans les meilleurs délais.



Les derniers messages de la rubrique placement :

Aucun message n'est disponible pour cette rubrique

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne

(www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.